



APPRENDRE À ENTREPRENDRE **Un jeu d'entreprise comme fil conducteur** **du DESS en sciences comptables à l'UQTR**

Jocelyne Gosselin, D.Sc. Gest., FCA, CMA

Directrice du Comité d'études de cycles supérieurs
Sciences comptables
Université du Québec à Trois-Rivières

En mars dernier, le cabinet virtuel recevait le prix Alan Blizzard, ex æquo avec une équipe en sciences de la santé de l'Université d'Alberta. Ce prix est attribué par la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Le jury de sélection s'est dit impressionné notamment par la qualité de l'apprentissage envisagé, par les activités pédagogiques prévues et par les nombreuses retombées du programme.

Mardi matin, 8h : Claude monte les escaliers. Elle est un peu en avance car elle veut prendre le temps d'aménager son espace de travail. Malgré un lourd bagage qui lui accapare mains et épaules, son esprit trotte. Fraîchement diplômée d'un baccalauréat en sciences comptables, elle en est à sa deuxième journée de travail chez Vire, Tuelle & associés, cabinet d'experts-comptables. L'accueil reçu hier l'a comblée : tout semble confirmer qu'elle a choisi le bon employeur.

Comme toute personne qui entreprend son premier emploi au terme d'une formation universitaire, Claude se demande si ses succès scolaires se répéteront dans la carrière qu'elle entreprend. Elle a toutefois la chance d'avoir un nouvel employeur qui l'a précisément embauchée pour lui donner la chance de faire des erreurs et d'en tirer un nouvel apprentissage. Vire, Tuelle & associés n'est pas un cabinet comme les autres, il est ... virtuel ! Il s'agit en effet d'un jeu d'entreprise servant de fil conducteur dans une formation de 2e cycle universitaire, soit le Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences comptables à l'Université du Québec à Trois-Rivières, offert aux aspirants au titre de comptable agréé.

Un programme branché sur la pratique

Le programme repose sur un concept d'apprentissage adapté au monde des affaires. Puisque le corpus des connaissances croît à un rythme exponentiel, l'accent est mis sur le développement des compétences plutôt que des connaissances. Le professionnel d'aujourd'hui ne peut plus se targuer de posséder un bagage de connaissances immuable jusqu'à la fin de sa carrière. Il doit apprendre à apprendre et apprendre à entreprendre. Le programme vise le développement de ces compétences, de sorte que l'étudiant puisse transférer ses apprentissages dans sa carrière professionnelle.

Depuis plusieurs années, les professionnels comptables appliquent leurs connaissances de diverses disciplines dans la réalisation d'un même mandat. Pour recréer cette réalité, les connaissances couvertes par le programme sont découpées par contextes d'application plutôt que par disciplines. Des cours, tels "règlement de litiges", "occasions d'affaires" ou "entreprise en difficulté", remplacent les traditionnels cours de "comptabilité financière", "vérification", "fiscalité" ou "finance".

Des stagiaires qui interagissent avec les associés

Le travail quotidien de l'étudiant/stagiaire est axé sur l'action afin que l'apprentissage remplace l'enseignement. Le mot d'ordre est simple : c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Les activités réalisées par l'étudiant/stagiaire sont variées :

- conférenciers du monde des affaires;
- psychologues traitant les moyens à prendre pour lutter contre l'inévitable stress inhérent à l'examen national de l'Institut canadien des comptables agréés;
- simulations d'un tel examen;
- création par l'étudiant/stagiaire d'un portfolio contenant des cartes de connaissances (cartes détaillées complétées par des cartes synthèses);
- mandats au terme desquels l'étudiant/stagiaire joue le rôle d'une partie impliquée à la Cour;
- mandats réalisés en utilisant la formule de l'apprentissage par problème, etc.

En fait, l'une des caractéristiques des journées de travail chez Vire, Tuelle & associés est précisément qu'une journée doit le moins possible ressembler à une autre, la diversité étant source d'apprentissage. C'est ici que les forces spécifiques à chaque professeur trouvent un vaste terrain d'application.

Le professeur impliqué dans le DESS en sciences comptables n'est pas perçu comme la principale source du savoir; il joue le rôle d'un associé ou d'un consultant travaillant pour Vire, Tuelle & associés. Il confie à l'étudiant des mandats à réaliser pour le compte de clients fictifs, lui indique quelques sources d'information, tels des banques de données, des applications de logiciels ou des volumes, et agit continuellement comme personne ressource. Sa tâche s'apparente à celle d'un mentor. Occasionnellement, un professeur peut organiser un cours de formation continue et inviter des conférenciers.

L'étudiant/stagiaire travaille pour le compte de Vire, Tuelle & associés cinq jours par semaine, à raison de neuf heures par jour². Il a accès à un calendrier mensuel indiquant le nom des clients fictifs pour lesquels il travaillera. Ce calendrier évoluant au gré des demandes des clients fictifs du cabinet, l'étudiant ne sait pas nécessairement quel type d'activités il réalisera à chaque jour, encore moins le cours universitaire dans lequel s'intègre l'activité. Ce mode de fonctionnement contribue au développement de ses capacités de diagnostic.

La volonté de recréer un milieu d'apprentissage adapté au monde des affaires se répercute aussi au niveau de l'environnement de travail. L'étudiant/stagiaire dispose d'un ordinateur portable prêté par son futur employeur. L'université a aménagé deux salles de travail, exclusivement réservées aux étudiants du programme, pour donner à chaque étudiant un accès direct à l'Internet. L'étudiant utilise quotidiennement les TIC comme outil de communication, outil de recherche et outil de travail, tel les logiciels de la suite Office et des logiciels spécialisés.

Quelques mesures de performance

Même si nous ne disposons pas encore de résultats d'études empiriques, des faits confirment le succès de l'entreprise.

D'abord, les étudiants se montrent des plus satisfaits dans leurs évaluations de la qualité des enseignements. En 1999, la moyenne générale de ces évaluations s'élève à 5,30 sur 6,00, explique Michèle Legault.

Dans leurs commentaires qualitatifs accompagnant les évaluations de la qualité des enseignements, les étudiants soulignent qu'ils sont satisfaits de la planification et de la structure des activités académiques et qu'ils se sont sentis écoutés des professeurs. Ils confirment que les interventions conjointes de plusieurs membres de l'équipe leur permettent de bénéficier pleinement des forces de chacun. Ils adorent le travail lié à la pratique qui les mène à la "vraie vie".

De plus, le taux de placement des étudiants obtient un score parfait. Tous les finissants des deux premières promotions ont un emploi stable dans leur discipline. De même, tous les étudiants qui poursuivent actuellement le programme ont non seulement trouvé un stage, mais ils ont aussi une promesse d'emploi valide au moment où ils termineront leurs cours.

Enfin, les étudiants de l'UQTR se distinguent avantageusement quant à leurs résultats à l'examen final uniforme de l'Institut canadien des comptables agréés. Le taux de réussite montre que les étudiants ont vécu un apprentissage significatif. Ainsi, 89 % des étudiants de l'UQTR ont réussi cet examen en 1999, alors que les moyennes québécoise et canadienne s'élevaient respectivement à 79 % et 73 %.

Conclusion

Devenir un professionnel, c'est bien plus que mémoriser des connaissances ! C'est essentiellement savoir apprendre, savoir-faire et savoir être. Le DESS en sciences comptables de notre université s'appuie sur cette réalité.

Note

¹ Depuis la création du programme en 1997, nous employons le mot "virtuel" au sens de "fictif" et non pour désigner des activités "en ligne".

² Selon le ratio de trois heures de travail chez Vire, Tuelle & associés en remplacement d'une heure d'enseignement traditionnel, l'étudiant/stagiaire du cabinet virtuel se voit reconnaître un crédit universitaire, soit quinze heures d'enseignement traditionnel, par semaine de travail. Cette équivalence sert à justifier le statut à temps complet de l'étudiant, notamment important pour son éligibilité aux programmes d'aide financière, à déterminer les frais de scolarité exigés par l'université et à composer la tâche annuelle d'enseignement des professeurs participant au programme.

Novembre 2000